



Commune de

Baelen

N° 441

JUILLET
AOÛT

2024

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

BONNE NOUVELLE POUR LA PETITE-ENFANCE :

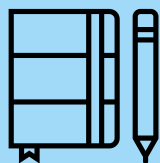
**UNE NOUVELLE CRÈCHE
VERRA PROCHAINEMENT
LE JOUR À MEMBACH !**

NATURE

LE CANARD COLVERT







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile 087.76.20.81
Rue O. Thimus, 33 - DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart, 11 - GOÉ

MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier, 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue des Ecoles, 17 - DOLHAIN

TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue des Ecoles, 17 - DOLHAIN

DEJARDIN Kévin 087.76.45.45
Rue des Ecoles, 17 - DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier, 15 - BILSTAIN

Baelen

STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen, 6 - BAELEN

CORDIER Anaïs 0479.95.23.01
Rue Longue, 2 - BAELEN

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 - WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye, 30 - HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid, 34 - WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix, 14 - WELKENRAEDT

RÔMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre, 2 - WELKENRAEDT

ELECTIONS COMMUNALES & PROVINCIALES DU 13 OCTOBRE 2024

VOUS ÊTES CITOYEN BAELENOIS OU MEMBACHOIS DE 18 ANS OU PLUS ET VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE UTILE AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE ? CECI VOUS CONCERNE !

La commune de Baelen lance un appel à volontaires :

DEVENEZ ASSESSEUR, SECRÉTAIRE OU PRÉSIDENT DE L'UN DES 9 BUREAUX ÉLECTORAUX de la commune (1 bureau principal,

4 bureaux de vote et 4 bureaux de dépouillement).



Les bureaux de vote seront ouverts aux électeurs de 8h à 14h.

2 bureaux de dépouillement travailleront à partir de 15h00 à Limbourg afin d'obtenir les résultats du scrutin provincial. Dans le même temps, 2 autres bureaux travailleront à Baelen pour le scrutin communal.

Le bureau principal se réunit 2 fois avant le 13 octobre et, le jour-même, il travaille après le dépouillement.

Au total, **L'ADMINISTRATION A DONC BESOIN DE 54 PERSONNES** qui assureront le bon déroulement des élections.

VOUS SOUHAITEZ JOUER UN RÔLE ACTIF DANS L'ORGANISATION DE CE MOMENT DE DÉMOCRATIE ?

Vous pouvez vous adresser à M^{me} A. Bovy (087/76 01 16 – anne.bovy@baelen.be) pour plus d'infos ou pour poser votre candidature.

Pour postuler, il faut :

- ✓ être âgé d'**au moins 18 ans**,
- ✓ être **inscrit au registre électoral** de sa commune,
- ✓ être **Belge** et ne pas avoir été déchu du droit de vote.
- ✓ Bien sûr, il faut aussi **être disponible le jour de l'élection le 13 octobre 2024**.



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition : **septembre - octobre 2024** distribué **du 2 au 6 septembre 2024**

Date limite de remise des documents : 15 août 2024

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.

SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE

HORAIRE D'ÉTÉ : ATTENTION !

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H
VENDREDI	8H30 - 12H

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale **seront fermés tous les après-midis du 1^{er} juillet au 31 août**.

Une permanence **UNIQUEMENT** pour le service Population/Etat civil sera assurée le samedi de 9h à 12h aux dates suivantes : le 13/07, le 27/07, le 10/08 et le 24/08.

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année.

Merci de votre compréhension.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :

Le jeudi 15 août (Assomption)

Les dossiers d'urbanisme en cours d'enquête publique sont consultables le samedi durant la permanence.

ATTENTION : l'agent présent lors de la permanence n'a pas connaissance des dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir aucun renseignement ni prendre de message.

Pour des informations sur les dossiers d'urbanisme en cours d'enquête publique, veuillez prendre contact avec le service urbanisme (Madame Delière) - urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21 du lundi au vendredi

PLANNING PARUTIONS 2024 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2024	15-août-24	du 2 au 6 septembre
nov/déc 2024	15-oct-24	du 4 au 8 novembre

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Olivia Manguette, rue de l'Invasion, 20 (16/04)
Romy Lahaye, rue du Thier, 17 (22/04)
Alice Pirnay, So l'Croupèt, 6 (02/05)
Kaia Volders, rue Longue, 20/2 (04/05)
Cléa Nyssen, rue du Moulin, 2 (04/05)
Clémence Boland, Runschen, 17 (17/05)
Mika Rauw, Mazarinen, 25 (17/05)
Samiya Ganishiva, rue des Millepertuis, 8 (25/05)
Alba Stommen, Place Th. Palm, 5 (27/05)

DÉCÈS

Nicolas Cormann, époux de Collette Becker, levée de Limbourg, 22 (22/04)
Karl Franssen, rue du Pensionnat, 7 (09/05)
Rita Reul, vve de Léonard Voss, chemin de Hoevel, 2 (25/05)
Elisabeth Maltha, vve de Raymond Huynen, rue du Pensionnat, 7 (04/06)
Berthe Poncelet, épouse de Léon Geers, rue du Pensionnat, 7 (07/06)
Bernadette Wintgens, rue des Pâquerettes, 14 (09/06)

MARIAGE

Clément Mathieu & Marine Beckers, rue Boveroth, 1/A (04/05)
Roger Charlier & Susanna Klein, rue Perkiets, 93 (18/05)
Jean Clauß & Selina Hansen, rue des Pâquerettes, 13 (15/06)

CPAS DE BAELEN

UNE FOIS PAR MOIS AU CPAS DE BAELEN :

AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

Permanences d'informations juridiques accessibles **gratuitement à TOUS !**

Les prochaines permanences auront lieu **tous les troisièmes vendredis du mois :**

- ✓ **Vendredi 19/07/2024 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 16/08/2024 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 20/09/2024 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 18/10/2024 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 15/11/2024 de 10 à 11 heures**
- ✓ **Vendredi 20/12/2024 de 10 à 11 heures**



Commune de
Baelen



**Pour un mot reçu,
pour une main tendue,
Pour une fleur offerte,
pour un geste d'amitié,**

Pour toutes ces attentions témoignées
lors du décès de **Vanescotte Christian**

Geneviève et Nicole Vanescotte ainsi
que la famille vous adressent leurs
sincères remerciements.

merci

Monsieur le Bourgmestre,
Vous tous, chers amis, voisins
et famille,

**Nous avons été profondément
touchés par les délicates attentions
témoignées avant, pendant et après
nos noces d'or.**

Nous tenons à vous remercier
chaleureusement d'avoir contribué
à notre bonheur pour cet événement
inoubliable.

**Marie-Jeanne &
Hubert Lempereur-Elsen**



Je remercie chaleureusement la
personne qui a rapporté ma carte
de stationnement pour personnes
handicapées à l'Administration
communale de Baelen.

Madame Droste



**VOUS AIMEZ PARTICIPER À NOS ACTIVITÉS !
VOUS SOUHAITEZ ÊTRE TENUE INFORMÉ DE
L'ACTUALITÉ COMMUNALE ?**

**ALORS, INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE
NEWSLETTER SANS TARDER !**

**RENDEZ-VOUS SUR WWW.BAELEN.BE
POUR VOUS INSCRIRE**

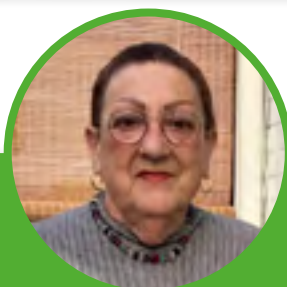
OBJETS TROUVÉS



Renseignements: Administration
communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à
l'administration communale.

**N'hésitez pas à contacter le service
population si vous avez perdu quelque
chose.**



**Il est bon de se sentir entouré dans
ces moments difficiles.**

Vos messages de sympathie et votre
présence ont beaucoup compté pour
nous après la perte de notre maman,
mamy, **Elisabeth Lempereur**

**Nous vous remercions du plus
profond du cœur.**

Famille Droeghaag-Lempereur

LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN – BAELEN



Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités
économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI
(Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste
d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

**Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE |
Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be**



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Heures d'ouverture :

Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101



ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 | B-4837 Baelen
Tél. : **087/76.01.28** | **0477/92.21.40**
aledebaelen@gmail.com

Lundi : 8h30-12h00 / 13h00 – 16h00

Mardi : 8h30-12h00 / 13h00 – 16h00

Mercredi : joignable uniquement par téléphone
ou par mail

Jeudi : joignable uniquement par téléphone
ou par mail

Vendredi : Fermé

WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN

Place des Combattants, 21

B-4840 WELKENRAEDT

T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00





COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À **BAELEN ET À MEMBACH**, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE **LUNDI** : CHAQUE SEMAINE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS, UNE SEMAINE SUR DEUX POUR LES PMC ET PAPIERS/CARTONS (À VÉRIFIER DANS VOTRE CALENDRIER INTRADEL).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez contacter Intradel au 04/240.74.74 dans les 24h de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

PETIT RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

Article 28

§1^{er}. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 19 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§10. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève...), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Dépôt anticipé ou tardif

Article 29

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

INTERDICTIONS DIVERSES

Article 40.

Il est interdit :

De déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte ;

Sanctions

Article 41

Sans préjudice de l'éventuelle sanction administrative prononcée par le Collège communal, sera puni d'une amende administrative de maximum 250 euros quiconque contrevient aux dispositions des articles des sections 1 à 8 du présent chapitre.

CANTINE DURABLE - BIENTÔT UNE CANTINE SCOLAIRE LABELISÉE À BAELEN-MEMBACH ?



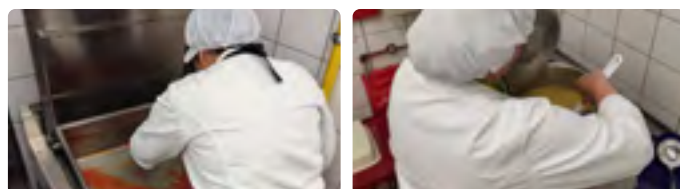
DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, NOTRE COMMUNE TRAVAILLE SUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS SERVIS LORS DES TEMPS DE MIDI AUX ÉLÈVES DE NOS ÉCOLES. UNE ALIMENTATION SAINE ET DIVERSIFIÉE JOUE EN EFFET UN RÔLE PRIMORDIAL DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS. L'ORIGINE DES PRODUITS N'EST PAS LAISSÉE DE CÔTÉ : NOUS TRAVAILLONS AVEC UN MAXIMUM DE PRODUCTEURS LOCAUX.



En 2022, après une première inscription au Green Deal des cantines durables, nos écoles se sont inscrites à la version 2.0 de cette initiative wallonne !

EN LIGNE DE MIRE ?

L'obtention du label « **Cantine durable** », qui reprend toute une série de critères qui garantissent la qualité du service fourni par la cantine.



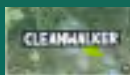
QUE S'EST-IL PASSÉ CONCRÈTEMENT POUR TENTER D'OBTENIR CE LABEL ?

- ✓ Collaboration avec le Réseau alimentaire de l'arrondissement de Verviers (formation, sensibilisation, conseils divers par une nutritionniste, etc.)
- ✓ Travail avec de nouveaux producteurs locaux (légumes, viande, produits laitiers, etc.)
- ✓ Augmentation de la part de légumes frais, locaux et/ou bio
- ✓ Mise en avant de la qualité de la viande plutôt que de la quantité
- ✓ Introduction de repas exclusivement issus de l'agriculture raisonnée
- ✓ Introduction de repas végétariens une fois par semaine
- ✓ Soupe gratuite pour tout le monde (déjà le cas depuis de nombreuses années)
- ✓ Sensibilisation au bien-manger et au gaspillage alimentaire dans les classes
- ✓ Formation continue des cantinières
- ✓ Maintien de prix accessibles afin de n'exclure personne
- ✓ Enquête de satisfaction auprès des parents et des élèves
- ✓ ...

En mai 2024, la candidature pour l'obtention d'un premier « **radis** » (parallèle fait avec les étoiles pour les restaurants) a été introduite ! Nous attendons maintenant le passage d'une auditrice pour valider l'obtention de ce label.

Cette recherche continue d'amélioration ne serait pas possible sans le dévouement et la ténacité de nos cantinières ! Un grand merci à elles pour leur travail ! Les directions des écoles ainsi que le corps enseignant et le personnel d'accueil travaillent également en collaboration avec l'échevinat de l'enseignement.

GRAND NETTOYAGE DE BAELEN/MEMBACH



VOICI LES DATES DE NOS BALADES RAMASSAGE DÉCHETS
ORGANISÉES PAR L'ÉQUIPE CLEAN WALKER BAELEN-MEMBACH



Quand ? Le dimanche 24
mars de 10h à 12h

Où ? RDV dans
communal d
(Attention : Gra
de printe



Quand ? Le dimanche 21
avril de 10h à 12h.

Où ? RDV devar
de Mem



Quand ? Le dimanche
23 juin de 10h à 12h

Où ? RDV dans le
communal d



Quand ? Le dimanche 8
septembre de 10h à 12h

Où ? RDV devant l'église
de Membach

Retrouvez-nous sur
Facebook :
<https://www.facebook.com/CleanWalkerBaelenMembach/>

**Informations
pratiques :** Nous
fournissons les sacs, les
gants, les chasubles et
les pinces.

L'équipe Clean Walker Baelen Membach
(GT propreté publique)

Personne de contact : Cindy Bours
Par email : cindy.bours@baelen.be
Par téléphone : 0498/40.19.57



**Ce samedi 27 Juillet à 16h,
se tiendra au monument Kusy,
une cérémonie de commémoration**

Eddy Poncelet et Marcel Enstlipp

**(Lieutenant Kusy
Memorial Association)**



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA FORÊT DOMANIALE DE L'HERTOGENWALD OCCIDENTAL

Le Service public de Wallonie- SPW Agriculture, Ressources naturelles
et Environnement - Département de la nature et des forêts (DNF) -
Direction extérieure de Liège, a initié la rédaction du projet de plan
d'aménagement de la forêt domaniale de l'**Hertogenwald occidental**.

Ce projet de plan est situé dans les communes de Baelen, Jalhay et
Limbourg est soumis à enquête publique.

Les administrations communales de Baelen, Jalhay et Limbourg portent
donc à la connaissance de la population le projet de Plan d'aménagement
(PPAF) de la Forêt domaniale de l'**Hertogenwald occidental** ainsi que
son Rapport d'Incidences Environnementales (RIE). Cette enquête
publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de
ce plan par le ministre wallon en charge des forêts de la Région Wallonne,
propriétaire de la Forêt domaniale de l'**Hertogenwald occidental**.

Vous pouvez consulter ce Plan et émettre vos remarques pendant la durée
de l'enquête publique, dans les bureaux de l'administration communale
de Baelen (087/760152). Des renseignements complémentaires peuvent
y être obtenus ainsi qu'auprès du cantonnement du DNF de Verviers
(Rue de Dinant 11, 4800 Verviers, mail : cantonnement.nature.forêts.verviers@spw.wallonie.be ; tél. : +32 (0) 87 29 34 80) et à la Direction de
LIEGE (Esplanade Simone Veil 1, B - 4000 Liège, mail : nature.forêts.liege@spw.wallonie.be).

L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULE DU 01/07/2024 AU 14/09/2024*

* Conformément à l'article D.29-13. §2, l'enquête publique est suspendue
entre le 16 juillet et le 15 août.

Le Plan peut être consulté dans les bureaux de l'administration
communale de Baelen chaque jour ouvrable **de 08h30 à 15h00**

Le samedi de 09h00 à 12h00

UNE RÉUNION D'INFORMATION EST ORGANISÉE :

le 25/07/2024 à 18h00

dans la salle du Conseil de l'Administration communale de Baelen
Rue de la Régence 1 - 4837 Baelen

Le lien ci-après permet de consulter le dossier complet, sous format
informatique, du projet de plan d'aménagement de la forêt domaniale :
<https://drive.google.com/drive/folders/1W9xynuGsq8MjbtftUXrlzuevyn3xBEzC?usp=sharing>





LE MÉRITE SPORTIF, CULTUREL ET ASSOCIATIF SERA À NOUVEAU DÉCERNÉ CETTE ANNÉE LORS D'UNE SOIRÉE FESTIVE LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024.



Le mérite sportif, culturel et associatif sera à nouveau décerné cette année lors d'une soirée festive le samedi 28 septembre 2024. Les candidatures peuvent être proposées par toute personne intéressée **avant le 15 septembre** à l'aide du formulaire disponible à l'administration communale ou téléchargeable sur <https://www.baelen.be/loisirs/merite-sportif-culturel-et-associatif/merite-sportif-culturel-et-associatif-2024>

❗ Toutes les modalités et informations utiles concernant l'organisation de la soirée du mérite sportif, culturel et associatif seront communiquées en temps voulu.

CI-DESSOUS LE RÈGLEMENT :

Règlement relatif aux mérites sportif, culturel et associatif

Article 1^{er} : Les mérites sportif, culturel et associatif sont attribués chaque année. La période de référence est située entre le 1er septembre de l'année précédente et le 31 août de l'année en cours.

Article 2 : Pour le mérite sportif, toutes les spécialités et disciplines sportives sont mises sur pied d'égalité, qu'elles soient exercées par des sportifs professionnels ou amateurs, valides ou moins valides.

Article 3 : Les candidats pour les mérites sportif, culturel et associatif doivent :

- ✔ S'il s'agit de personnes physiques : être domiciliées à Baelen ou pratiquer leur activité dans un club ou groupement ayant son siège social dans la Commune.
- ✔ S'il s'agit de clubs ou groupements : avoir leur siège social et leurs activités principales à Baelen.

Article 4 : Les candidatures, présentées par toute personne intéressée, appuyées par des documents et justifications utiles (curriculum, articles de presse, ...), sont adressées à l'administration communale pour la date qui aura été fixée par elle, à l'aide du formulaire disponible à l'administration communale et également téléchargeable sur le site de la Commune.

Article 5 : Le jury d'attribution est composé de la façon suivante :

- ✔ Président : l'Echevin des Sports en exercice.
- ✔ Membres de droit : le Bourgmestre, l'Echevin de la Culture et deux Conseillers communaux en exercice.

- ✔ Membres facultatifs : un représentant de chaque association culturelle et sportive de la Commune.

Article 6 : Trois prix sont attribués, à savoir :

- ✔ Le mérite sportif, attribué annuellement à un club, un groupement ou un sportif qui, dans la pratique de son sport, contribue au renom du sport. Un ou deux accessits pourront être attribués.
- ✔ Le mérite culturel, attribué annuellement à un groupement ou une personne qui s'est distingué(e) dans la pratique de son activité culturelle.
- ✔ Le mérite associatif, attribué annuellement pour autant qu'une candidature le justifie, à une personne qui s'est dévouée depuis de nombreuses années dans le monde sportif, culturel ou associatif local.

Article 7 : Le jury définira son mode de fonctionnement. Il a la faculté de ne pas attribuer un ou plusieurs mérites en l'absence de candidatures valables et de proposer en séance un candidat qui n'aurait pas envoyé de candidature. Ses décisions sont sans appel et se prennent en séance unique.

Article 8 : Les prix seront remis au cours d'une séance officielle et publique.

Règlement relatif aux mérites sportif, culturel et associatif adopté le 14 mars 2022 et modifié le 13 mai 2024 par le Conseil communal de Baelen.

En collaboration avec l'ASBL Centre Culturel et Sportif de Baelen



La Guinguette du

21 juillet

à Baelen dès 15h

Entrée GRATUITE



Rendez-vous sur l'Espace des Rencontres pour fêter entre amis ou en famille la Fête nationale belge !

Au programme :

Château gonflable et grimage

Animations musicales

16h : Société Royale les fanfares Baelen

18h : Sax's pistons

20h : M.S.D Cover

22h : DJ Bi'Cue

Restauration par le TT Daltons Membach.





Marché Saveurs nature



- ✿ Producteurs et artisans locaux,
- ✿ Dégustations,
- ✿ Ateliers,
- ✿ Produits de bouche

Espace des Rencontres



Marché local/bio et zéro déchet

LE BAILUS VOUS PROPOSE
UNE ACTIVITÉ

Beach Volleyball



**Au programme : découverte du sport "Beach Volley"
+ quelques matchs**

23 AOÛT	Où ? Au terrain de Beach Volley à Baelen. Heure ? 14 heures
--------------------	---

Cette activité est ouverte à tous les jeunes de 10 à 16 ans.

Plus d'informations sur le compte Facebook
"espacejeunesbaelen"

ESPACE Jeunes Baelen

Plus d'informations sur le compte Facebook "espacejeunesbaelen"

LE BAILUS DE BAELEN VOUS PROPOSE

**UNE JOURNÉE
AU GOLF DANS
LES CHAMPS**

Cette activité est ouverte à tous
les jeunes de 10 à 16 ans.

Le
29 juillet 2024

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR LE
COMPTE "ESPACEJEUNESBAELEN"

ESPACE Jeunes Baelen

Plus d'informations sur le compte Facebook "espacejeunesbaelen"

Le Bailus vous propose une

**Journée au
bord de la mer du
Nord**

Quand ? Le 20 août 2024
Départ matinal et retour tardif

Où ? A Ostende

Cette activité est ouverte à tous les jeunes de 10 à 16 ans.

ESPACE Jeunes Baelen

Cette activité est ouverte à tous les jeunes de 10 à 16 ans.

DÉCOUVREZ LA BEAUTÉ DE LA RÉGION À VÉLO !

Randonnée à vélo

LE 13 AOÛT 2024 À PARTIR DE 14 HEURES

Que vous soyez un cycliste chevronné ou un
débutant enthousiaste, cette randonnée est
conçue pour toutes personnes qui aiment explorer
de nouveaux horizons. Rejoignez-nous pour une
journée de découverte et de camaraderie !



ESPACE Jeunes Baelen

Rendez-vous à 14 heures devant le Bailus



INONDATIONS ET EXCÈS D'EAU

PRÉPAREZ-VOUS

TYPES:

- **Déluge** : en raison de précipitations diluviennes l'eau ne peut plus s'écouler
- **Inondation** : les cours d'eau (rivières, ruisseaux, ...) débordent, submergeant ainsi de grandes superficies

LES RECOMMANDATIONS :

- Composez un **colis d'urgence**
- Informez-vous comment il faut couper le **gaz, l'eau et l'électricité**
- **Réfléchissez à l'avance** où vous pouvez vous rendre en cas de danger d'inondation
- Regardez si vous disposez de moyens pour donner à **votre maison une protection supplémentaire** contre l'eau
- Vérifiez auprès de **votre assurance** quels sont les dommages qui (ne) sont (pas) couverts
- Faites une liste des **objets importants** pour pouvoir les retrouver rapidement et/ou les mettre **en sécurité**
- Créez un **dossier photo** des objets que vous ne pouvez pas emporter, afin de pouvoir constater clairement les dégâts après l'inondation

CHECK-LIST COLIS D'URGENCE :

- Lampe torche, radio à piles et un power bank
- Gsm, chargeur, liste des numéros de téléphone importants
- Eau (potable) et nourriture (également pour les animaux domestiques)
- Trousse de premiers secours et médicaments importants
- Vêtements chauds et imperméables, couvertures
- Gants et bottes en caoutchouc
- Briquet et bougies
- Articles pour les soins personnels et l'hygiène
- Copie des documents d'identité et d'assurance



INONDATIONS ET EXCÈS D'EAU

EN CAS DE MENACE

LES RECOMMANDATIONS :

- Préparez votre **colis d'urgence**
- **Protégez**, dans la mesure du possible, **votre maison** contre les dégâts des eaux
- Prévoyez un **endroit sûr** pour vos animaux (domestiques)
- Déplacez les **objets de valeur, les meubles et documents importants** en lieu sûr
- Coupez le **gaz, l'électricité et l'eau**
- Assurez-vous que le **réservoir de mazout soit étanche** et que les réservoirs aériens soient suffisamment **bien fixés**
- Vérifiez si **dans votre entourage** il y a **des personnes** qui ont besoin d'aide supplémentaire



CHECK-LIST COLIS D'URGENCE :

- Lampe torche, radio à piles et un power bank
- Gsm, chargeur, liste des numéros de téléphone importants
- Eau (potable) et nourriture (également pour les animaux domestiques)
- Trousse de premiers secours et médicaments importants
- Vêtements chauds et imperméables, couvertures
- Gants et bottes en caoutchouc
- Briquet et bougies
- Articles pour les soins personnels et l'hygiène
- Copie des documents d'identité et d'assurance



PRIME AUDIT LOGEMENT :

VU LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE, VOUS VOULEZ RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS ET ENVISAGEZ DE CE FAIT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS VOTRE LOGEMENT ?

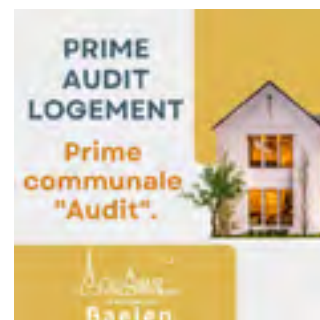
Afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments sur le territoire et d'aider les propriétaires dans la démarche de rénovation énergétique de leur logement, la commune de Baelen a décidé de proposer une prime communale "Audit".

Le particulier pourra bénéficier au final d'un Audit "gratuit" (selon certaines conditions règlement communal relatif aux critères et modalités d'attribution d'une prime audit logement)

Téléchargez le formulaire de demande de prime pour la réalisation d'un audit logement via le QR code ou via notre site communal.

Merci de déposer le document complété à l'adresse suivante : Administration Communale (à l'attention de Monsieur **Steinbusch**) OU via mail à **sebastien.bertrand@plombieres.be**

Votre formulaire sera dirigé vers le tuteur en énergie qui analysera votre dossier.



INONDATIONS ET EXCÈS D'EAU

EVACUATION

VOLONTAIRE OU OBLIGATOIRE

- Lors d'une situation d'urgence les autorités **peuvent vous conseiller** d'évacuer les lieux
- Lors d'une situation d'urgence les autorités **peuvent vous obliger** à évacuer les lieux

EN CAS D'ÉVACUATION DES LIEUX :

- Suivez les instructions et itinéraires fournis par les autorités et les services de secours
- Emportez votre **colis d'urgence**
- Coupez le **gaz**, l'électricité et l'eau
- Fermez les **portes** et les **fenêtres**
- Si pour des raisons médicales vous êtes dans l'impossibilité d'évacuer les lieux, **cherchez activement de l'aide** dans votre **voisinage**, **auprès de votre famille**, ou contactez le **numéro d'urgence 112**

SI VOUS VOUS TROUVEZ DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE VOUS DÉPLACER OU SI VOUS ATTENDEZ LES SERVICES DE SECOURS :

- Trouvez un **endroit plus élevé** (p. ex. l'étage du haut ou un autre lieu plus sûr à proximité), mais veillez à **ne pas** vous retrouver **coincé**
- Ajoutez à votre **colis d'urgence** des **habits**, **couvertures** et **piles supplémentaires** et suffisamment de **nourriture** et d'**eau potable**
- Fermez les **portes extérieures** et les **fenêtres**
- Si vous avez **besoin d'assistance médicale**, contactez le **numéro d'urgence 112**

CHECK-LIST COLIS D'URGENCE :

- Lampe torche, radio à piles et un power bank
- Gsm, chargeur, liste des numéros de téléphone importants
- Eau (potable) et nourriture (également pour les animaux domestiques)
- Trousse de premiers secours et médicaments importants
- Vêtements chauds et imperméables, couvertures
- Gants et bottes en caoutchouc
- Briquet et bougies
- Articles pour les soins personnels et l'hygiène
- Copie des documents d'identité et d'assurance



INONDATIONS ET EXCÈS D'EAU

CONSEILS APRÈS L'URGENCE

- Suivez les **recommandations** fournies par les autorités ;
- Contactez votre **assureur** pour entamer le dossier de sinistre et pour trouver une réponse à vos questions ;
- Prenez **des photos** des endroits endommagés ;
- **Enlevez** les débris de votre habitation et **nettoyez-la** utilisant de la javel ;
- **Téléphonez** à la compagnie d'électricité et de gaz/mazout avant de tout **rebrancher** ;
- **Aérez et chauffez** l'habitation en même temps ;
- Lavez-vous les mains avec **du savon désinfectant** si vous avez été en contact avec de l'eau sale ou des déchets ;
- Vérifiez si votre commune a mis à disposition des **conteneurs spéciaux** et apportez-y vos **déchets**. Il se peut que le **recyparc** soit ouvert en dehors des horaires d'ouverture standard ;
- Sachez que cette situation aura un **impact sur vous, votre famille et vos amis**. Avez-vous du mal à faire face à la situation ? **Cherchez du soutien** auprès d'une **personne de confiance** ou contactez votre **médecin de famille**



LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA WALLONIE VOUS INTÉRESSE ?

Le Diagnostic environnemental de la Wallonie dresse un bilan de l'état de l'environnement wallon, synthétique et à destination de tous.

Après quelques éléments de contexte régional, l'analyse porte sur l'air, l'eau, les sols et la biodiversité

Découvrez ce diagnostic sur

<https://www.baelen.be/.../la-situation-environnementale...>



SCAN ME

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL DE LA WALLONIE





Challenge 2024



La course à pied, le trail et la marche ont le vent en poupe à Baelen ! *Je cours pour ma forme* et *la marche nordique* séduisent de plus en plus de sportifs débutants ou confirmés et le tout dans une ambiance conviviale. De nombreuses activités sportives sont proposées sur notre territoire durant l'année.

Cette année, la commune a décidé de vous lancer un défi et vous propose un super challenge !



Grande tombola pour tous les participants à au moins 2 des 3 événements. Les lots seront des bons d'achat chez nos commerçants locaux!

28/01



LE TOUR DES CLOCHERS (voir détail dans ce bulletin)

Distances : course à pied > 7 ou 19 km / Marche > 7, 13 ou 19 km

29/06



TRAIL DU DRAGON

Distances : course à pied > 8, 16 et 23 km / Marche > 8 km

01/09



1^{ÈRE} MARCHÉ DE L'ASBL CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Distances : 6 ou 12 km à parcourir en marchant ou en courant.

Tirage au sort des heureux vainqueurs lors de la soirée des mérites le samedi 28 septembre 2024.



CommuneBaelen



1^{ère} marche

de l'ASBL Centre Culturel et Sportif

01/09/2024

**La marche fait partie du Challenge
« Je cours ou je marche à Baelen »**

**Distance:
6km ou 12km**

**Départ: entre 8h et 12h
du Foyer Culturel de Baelen**

**Inscription: 3€
1 boisson incluse**



La distance des 12 km passe après 8 km devant le café de la Saint Jean.



CommuneBaelen





LA COMMUNE DE BAELEN S'EST ENGAGÉE COMME ORGANISME D'ACCUEIL POUR LE SERVICE CITOYEN.

Si toi aussi tu as entre 18 et 25 ans, envie de réfléchir à ton avenir et de te rendre utile aux autres... alors le Service Citoyen est fait pour toi ! Rejoins-nous pour une mission de 6 mois ! **Plus d'infos :** <https://www.service-citoyen.be/>



Centre de prêt : bibliothèque
Accueil du public
Animations
Classement



PARTICIPE AU PRÊT DES LIVRES MAIS AUSSI AUX ANIMATIONS ET AU FONCTIONNEMENT GENERAL DU LIEU

Commune de Baelen - Bibliothèque



Plateforme pour le Service Citoyen asbl / Platform voor de
Samenlevingsdienst vzw Rue du Marteau, 21 - 1000 Bruxelles
+ 32 2 256 32 44 www.service-citoyen.be/
www.samenlevingsdienst.be

TA MISSION

En poussant la porte de la bibliothèque communale de Baelen, tu auras l'occasion d'assister les bibliothécaires dans leur travail quotidien. Ton soutien sera le bienvenu pour :

- Aider au classement et au rangement des livres ;
- Accompagner lors des animations tout public et/ou organisées avec les écoles. Ex : « conte-moi une histoire », « moi, mon livre et mon doudou »,
- Accueillir et conseiller les lecteurs
- Alimenter et diffuser de courts avis sur les réseaux sociaux ;

A noter que si tu choisis cette mission, tu seras également amené à aller donner un coup de main au sein du centre de jeune « Le Bailus » et des écoles fondamentales de la commune (cf. fiches mission spécifiques).

TON ORGANISME D'ACCUEIL

La mission de la Bibliothèque communale de Baelen est d'assurer un service de proximité pour les lecteurs-usagers de Baelen et des environs. En tant que bibliothèque communale, elle propose ses services de prêt ainsi que des activités, expositions et animations, en individuel ou en partenariat. Avec environ 15.000 ouvrages, on y retrouve un vaste choix de romans, de BD mais aussi une grainothèque où l'on peut échanger gratuitement des semences de fruits, fleurs ou légumes ! :)



LIEU DE RÉALISATION

Rue de la Régence, 1, 4837 Baelen

DURÉE DE LA MISSION

21h/semaine (à compléter avec les missions ouvertes au sein du Bailus et des écoles fondamentales de la commune

NOMBRE DE JEUNES

1



Ecoles communales
Maternelle et primaire
Accompagnement des élèves
Education à l'environnement



DES ECOLES À TAILLE HUMAINE AU CŒUR DU VILLAGE OÙ CHAQUE ENFANT PEUT TROUVER SA PLACE

Commune de Baelen - Ecoles fondamentales de Baelen et de Membach



Plateforme pour le Service Citoyen asbl / Platform voor de
Samenlevingsdienst vzw Rue du Marteau, 21 - 1000 Bruxelles
+ 32 2 256 32 44 www.service-citoyen.be/
www.samenlevingsdienst.be

TA MISSION

- Accompagner et aider les éducateurs lors des récréations et des temps de repas. Il s'agira de surveiller les élèves, d'être attentifs à leurs demandes et de proposer de petites animations de groupe.
- Secorder les instituteurs dans les classes maternelles ; principalement au moment des ateliers (bricolages, jeux, projets divers) et/ou des sorties.
- Apporter ton soutien au sein de l'école de devoirs et de la garderie.
- T'inscrire dans des projets spécifiques menés par l'école. Ex : la collaboration régulièrement avec la bibliothèque où tu pourrais être amené à lire des histoires dans les classes. Ou encore l'éducation à l'environnement et à la santé : tri des déchets, participation à la journée « communes et rivières propres », etc.

Sache que si tu le souhaites, il est possible pour toi d'aller donner ponctuellement un coup de main au sein de la bibliothèque et du centre de jeunes Le Bailus (cf. fiches mission spécifiques).

TON ORGANISME D'ACCUEIL

La commune de Baelen compte deux écoles communales. On y trouve des classes maternelles et primaires où un apprentissage du français et de l'allemand est proposé dès le plus jeune âge. Outre les cours classiques, de nombreuses activités festives (kermesse, marche parrainée, fête du printemps, marché de Noël, etc.) sont régulièrement proposées aux élèves. L'école participe également au projet « manger-bouger ». En ce sens, plusieurs activités sportives sont organisées et des repas chauds et équilibrés sont préparés au sein de l'école. Les deux écoles collaborent également régulièrement avec la bibliothèque de la commune.



LIEU DE RÉALISATION

- Ecole de Baelen : rue de la Régence, 1, 4837 Baelen
- Ecole de Membach : Place Thomas Palm 15, 4837 Membach

DURÉE DE LA MISSION

28h/semaine pdt 6 mois

NOMBRE DE JEUNES

1

DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune. Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société **Régifo** (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!



VOTRE COMMUNE EST ÉGALEMENT SUR FACEBOOK!
N'HÉSITEZ-PAS À NOUS SUIVRE !

Introduisez votre demande
de permis de conduire provisoire
en ligne.



Pour plus d'informations, visitez notre site web :
<https://mobilit.belgium.be>

Ou scannez ce QR code :



L'application **BelDrive** sera disponible à partir de **mi-octobre 2022**.



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
MOBILITÉ ET TRANSPORTS

www.mobilit.belgium.be



PRIX DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE 2024

LA PROVINCE DE LIÈGE ORGANISE, POUR LA 4^E ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE PRIX DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE. CETTE ORGANISATION CONJOINTE EST MENÉE PAR LES DÉPARTEMENTS DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'objectif est de récompenser des initiatives et actions participant aux transitions écologique, alimentaire et énergétique menées sur le territoire de la province de Liège.

Ce prix est ouvert aux personnes physiques et morales, aux ASBL, aux associations de fait ou encore aux coopératives. Les initiatives proposées seront appréciées sur base de plusieurs critères :

- Le caractère innovant et/ou original et/ou complémentaire ;
- Une action en matière de transition alimentaire et/ou écologique et/ou énergétique ;
- Un ancrage territorial et un soutien par des acteurs de la société ;
- Des perspectives, notamment économiques, de continuité et de développement ;
- Un caractère inspirant et transposable.



Province
de Liège



Un jury d'experts, composé de 7 personnes sensibles aux enjeux de la transition environnementale et alimentaire et déterminera un maximum de 8 lauréats qui recevront, chacun, un prix de minimum 5 000,00 €. Ils bénéficieront également d'une médiatisation accrue.

ENVIE DE PARTICIPER ?

Il vous suffit de remplir le formulaire de candidature disponible en ligne, sur le site www.provincedeliege.be, et de l'envoyer selon les modalités précisées avant le mercredi 4 septembre 2024 (minuit).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Département de l'Agriculture au 04 279 68 77, du Développement Durable au 04 279 49 59 ou adresser un mail à prixprovincial@provincedeliege.be.





- Feuilles alternes ovales à base tronquée se terminant par une pointe.
- Tige creuse et robuste, en léger zigzag, de couleur verte tachetée de rouge.
- Fleurs blanchâtres en grappes, apparition à la fin de l'été.



La renouée asiatique, une plante invasive ! Plusieurs méthodes pour en venir à bout.

Les renouées asiatiques (renouée du Japon, renouée de Sakhaline, renouée de Bohême) font partie des plantes dites « *invasives* » (exotiques envahissantes), introduites chez nous et disséminées dans la nature par les activités humaines. Elles sont désormais largement répandues à travers le pays. Une fois installées, elles sont très difficiles à éliminer.

Mais pourquoi posent-elles problème ?

- Elles poussent très rapidement et libèrent dans le sol des substances toxiques qui inhibent la croissance des autres espèces végétales. Les massifs denses et impénétrables qu'elles forment étouffent et éliminent les espèces indigènes.
- Ces massifs empêchent l'accès aux cours d'eau pour leur entretien, limitent la visibilité le long des voiries, gênent l'exploitation forestière ou agricole et dégradent les infrastructures (béton, tarmac, etc.).
- Leur croissance rapide, leur grande capacité de régénération et la profondeur de leurs parties souterraines les rendent difficiles à éliminer. La lutte contre ces plantes constitue toujours un travail de longue haleine...

Alors, que faire ?

Avant tout, le mot d'ordre est : prudence ! En effet, un simple morceau de tige ou de rhizome (la partie souterraine) peut, une fois coupé et éparpillé, recréer un massif à lui tout seul. De même, des fauches trop espacées dans le temps peuvent au final favoriser l'extension d'un massif de renouées ! Dans ce cas, il vaut alors mieux ne rien faire du tout. Et le déplacement de terres contenant des fragments de renouées constitue aussi un vecteur de propagation... Cependant, diverses méthodes permettent de gérer au mieux cette plante invasive, que ce soit dans le cas d'un nouvel individu ou d'un massif préexistant...

Pour plus d'informations :
<http://biodiversite.wallonie.be/renouees>



Le Contrat de Rivière Vesdre est subsidié par le Service Public de Wallonie, la Province de Liège et les Communes de Baelen, Chaudfontaine, Eupen, Herve, Jalhay, Liège, Limbourg, Lontzen, Olné, Pepinster, Raeren, Soumagne, Spa, Sprimont, Theux, Trooz, Verviers, Welkenraedt.

Contrat de Rivière Vesdre - Pont de sommeleville, 2 à 4800 Verviers
www.crvesdre.be - coordination@crvesdre.be



Panneau inspiré d'une réalisation du Contrat de Rivière Lesse

GESTION DES RENOUÉES ASIATIQUES: QUELLE TECHNIQUE ADOPTER?

SE POSER LES BONNES QUESTIONS POUR AGIR EN FONCTION DU CONTEXTE LOCAL ET DES MOYENS DISPONIBLES

- 1 La renouée se présente-t-elle sous la forme de quelques pousses éparses (pas de massif dense) ?

non

oui

AGIR SUR LES JEUNES PLANTS

Technique d'éradication précoce

Fiche EP



- 2 Le massif de renouée cause-t-il une nuisance avérée ?
(site prioritaire : voir annexe)

oui

non

Pas d'intervention !



- 3 Pouvez-vous assurer un suivi régulier et sur le long terme du site après la gestion ?

oui

non

Pas d'intervention !



- 4 Deux possibilités d'intervention :

AGIR SUR LES ORGANES SOUTERRAINS

Techniques d'élimination localisée

Fiches E

Avantages :

- + intervention unique
- + résultat assez rapide
- + élimination définitive de la plante

Inconvénients :

- coût élevé (> 50 €/m³ de terre)
- nécessitent une bonne accessibilité du site



II.

AGIR SUR LES ORGANES AÉRIENS

Techniques d'atténuation

Fiches A

Avantages :

- + mise en œuvre moins lourde
- + coût annuel réduit

Inconvénients :

- interventions à répéter sur plusieurs années (5 à 10 ans, voire plus)
- permettent rarement l'élimination définitive de la plante



III.

Techniques d'élimination localisée



II.

Le traitement doit être réalisé au droit du massif et dans une zone tampon de 5 mètres autour de celui-ci.

Concassage-bâchage du sol contaminé

Fiche E1

- + La terre contaminée peut être traitée sur site
- + Ne demande pas d'enfouissement en profondeur
- + Permet l'assainissement des sols contaminés par les rhizomes
- Requiert l'utilisation d'engins de terrassement équipés de broyeurs adéquats
- Nécessite de disposer durant 18 mois d'un espace de stockage pour la terre concassée
- Prévoir un encadrement et une surveillance attentive du chantier par un expert, en particulier en bordure de cours d'eau

Enfouissement sur site

Fiche E2

- + La terre contaminée peut être traitée sur site
- + Ne demande pas d'espace de stockage en surface
- + Permet une élimination rapide de la renouée dans le cadre de travaux d'excavation
- Nécessite d'enfouir la terre contaminée à grande profondeur
- La terre enfouie ne devra pas être perturbée durant au moins une vingtaine d'années

Terrassement et exportation du sol

Fiche E3

- + Ne demande pas d'espace de stockage sur site
- + Permet une élimination rapide de la renouée dans le cadre de travaux d'excavation
- Risque de dissémination de la plante à l'extérieur du site
- Traitement d'assainissement spécifique à prévoir en cas de pollution chimique des sol
- Coût du transport et de la mise en décharge des terres

Techniques d'atténuation



III.

Ces techniques peuvent être combinées pour un meilleur résultat (voir détails dans les fiches techniques).

MASSIFS DE PETITE TAILLE (< 50M²)

Bâchage

Fiche A1

- + Affaiblissement très rapide de la renouée
- + Peut conduire à son élimination sur le long terme
- Coût assez élevé
- Prévoir idéalement un débordement latéral de 4 à 5 m autour du massif
- Risque d'extension des rhizomes au-delà de la surface bâchée

Arrachage répété

Fiche A2

- + Affaiblissement assez rapide de la renouée
- + Peut conduire à son élimination sur le long terme
- + Peut être mis en œuvre presque partout
- Interventions à répéter régulièrement
- Nécessite une main d'œuvre importante

Injection d'herbicide

Fiche A3

- + Affaiblissement rapide de la renouée
- + Peut être utilisée dans des sites peu accessibles
- Réservée aux professionnels et nécessite la détention d'une phytolice
- Requiert un pistolet injecteur adapté à cet usage
- A combiner avec d'autres techniques pour une efficacité maximale

MASSIFS DE GRANDE TAILLE (> 50M²)

Pâturage

Fiche A4

- + Restauration rapide de la végétation indigène
- + Pas de production de déchets verts
- + Faibles risques de dissémination de la renouée
- Nécessite l'installation d'une clôture et des soins réguliers aux animaux
- Recolonisation rapide du site par la renouée suite à l'arrêt du pâturage

Plantation d'arbustes/arbres

Fiche A5

- + Revégétalisation rapide du site
- Nécessite de dégager régulièrement les plants durant plusieurs années
- A réaliser aussi dans une zone tampon de 4 à 5 m autour du massif
- Constitue une gêne visuelle incompatible avec certains usages

Fauçonne répétée

Fiche A6

- + Convient pour améliorer la visibilité en bord de voirie
- A proscrire en bord de cours d'eau
- Peut favoriser l'expansion des massifs de renouées
- Recolonisation rapide du site par la renouée suite à l'arrêt de la fauche

Retrouvez les fiches techniques sur:

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/les-renouees-asiatiques.html?IDC=6234>



BONNE NOUVELLE POUR LA PETITE-ENFANCE :

UNE NOUVELLE CRÈCHE VERRA PROCHAINEMENT LE JOUR À MEMBACH !

LA CRÈCHE AURA UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 14 PLACES À TEMPS-PLEIN. CELA VEUT DIRE QUE, DANS LES FAITS, ELLE POURRA ACCUEILLIR ENTRE 25 ET 30 ENFANTS. CELA PERMET DONC DE DOUBLER L'OFFRE DE PLACES EN CRÈCHE SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE.

À QUEL ENDROIT LA NOUVELLE CRÈCHE VERRA-T-ELLE LE JOUR ?

Dans l'ancienne école maternelle de Membach. Cette dernière a déménagé durant l'automne 2022 afin d'intégrer la nouvelle école du village. Il nous a donc semblé intéressant de réhabiliter ce bâtiment qui, vu son ancienne fonction, se prête assez bien à la nouvelle activité de crèche.

OÙ EN EST LE PROJET ET QUAND PEUT-ON ESPÉRER L'OUVERTURE DE LA CRÈCHE ?

Nous espérons une ouverture pour la fin de l'année 2025.

À ce stade, la demande de permis d'urbanisme a été déposée et le cahier des charges en vue de la sélection des entrepreneurs est quasiment terminé. Nous pourrons donc bientôt lancer l'appel d'offre. Si tout se passe bien, les travaux devraient commencer fin d'année 2024 et durer approximativement une année.



Projet de la future crèche - vue 3D.

Rappelons qu'en tant que pouvoir public, le CPAS fonctionne avec des marchés publics, c'est-à-dire que nous devons respecter une procédure stricte tout au long de la réalisation du projet. Cela rime malheureusement avec lenteur administrative...

QUELLE EST L'AMPLEUR DU CHANTIER ?

Il s'agit d'un ancien bâtiment qui nécessite donc une restauration. Nous prévoyons des travaux d'isolation de l'ensemble de l'enveloppe du bâtiment et de la toiture, le placement de nouveaux châssis, la rénovation intégrale de l'intérieur et le réaménagement de la cour extérieure. Enfin, le bâtiment sera quelque peu agrandi.



Projet de la future crèche - vue 3D.

QUI ASSURERA LA GESTION DE LA CRÈCHE ?

à l'instar de la crèche « Les Coccinelles » de Baelen, la nouvelle crèche de Membach sera gérée par le CPAS, qui en sera le pouvoir organisateur. C'est donc lui qui, dans un premier temps, assure la gestion du projet (collaboration avec l'architecte, introduction du permis d'urbanisme, rédaction du cahier de charges pour les travaux, supervision du chantier, etc.). Dans un second temps, il assurera le fonctionnement de la crèche (prise de décisions, engagement du personnel, gestion financière, etc.).



Projet de la future crèche - vue 3D.

QUID DU FINANCEMENT DE CE PROJET ?

Vu le manque croissant de places d'accueil en Wallonie, le SPW en collaboration avec l'ONE a décidé de subsidier la création de nouvelles places. Notre commune n'étant pas épargnée par cette problématique, le CPAS de Baelen a répondu à un appel à projet appelé « *plan cigogne* » au mois de septembre 2022. Notre projet a été sélectionné et nous avons reçu une promesse de subside de 80% de l'infrastructure du bâtiment plafonnée à 583.000€ TVAC. Le CPAS prendra en charge la partie non subsidiée, soit un montant chiffré actuellement à 380.000€. Pour le fonctionnement de la crèche, nous pourrions bénéficier des subsides habituels (ONE et aide à la promotion de l'emploi APE).

DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à contacter la présidente du CPAS/échevine de la petite-enfance par mail à l'adresse fanny.crosset@baelen.be ou par téléphone au **0479/85.39.86**.



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

HORAIRE

Lundi : 14h-17h30

Mardi : fermé

Mercredi : 10h30-18h

Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-13h



POUR RAPPEL

- ✓ La bibliothèque est gratuite jusqu'à 18 ans.
- ✓ Pour les adultes, la carte PASS coûte 6,00 € par an, pour emprunter à la bibliothèque de Baelen et aux bibliothèques de la province de Liège.
- ✓ Vous ne ressortez votre portefeuille que pour payer quelques centimes d'amende de retard quand vous oubliez de rendre vos livres dans les temps.
- ✓ Vous pouvez emporter 10 livres à la fois pour 4 semaines de prêt.
- ✓ Le catalogue des collections disponibles : mabibli.be

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINTHÈQUE



Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.



Pour être toujours au courant des dernières activités de la bibliothèque, suivez-nous sur sa page facebook : BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BAELEN

UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS :

☎ 087 76 01 23 - ✉ bibliotheque@baelen.be

ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE JUILLET-AOÛT

✓ **LES VENDREDIS DE 15H00 À 17H00**

ACTIVITÉ « BIBLI-SUMMER »

Des transats seront installés sur la pelouse de la bibliothèque. Venez profiter d'un moment de lecture privilégiée au grand air.

Des jeux seront aussi disponibles pour les plus jeunes.

(Selon la météo, l'activité se déroulera dans la bibliothèque).

- 👍 Activité gratuite, ouverte à tous et sans réservation
- Entrée et départ quand vous le souhaitez, entre 15h00 et 17h00.

📍 À la bibliothèque de Baelen



LA BIBLIOTHÈQUE DE BAELEN FERMERA SES PORTES DU 05 AOÛT AU 18 AOÛT

LA BIBLIOTHÈQUE DE BAELEN FERMERA SES PORTES DU 05 AOÛT AU 18 AOÛT POUR DEUX SEMAINES DE VACANCES. EN DEHORS DE CES DATES DE FERMETURE, L'HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NE CHANGE PAS. NOUS RAPPELONS ÉGALEMENT QUE LES DATES DE RETOUR DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS NE SERONT JAMAIS UN JOUR DE FERMETURE. NOUS Y VEILLONS PERSONNELLEMENT 😊.

Autre information pour nos lecteurs : pendant l'été, la navette de prêt entre bibliothèques fait une pause. Il ne sera donc pas possible de faire venir un livre d'une autre bibliothèque durant ces deux mois de vacances scolaires. De nombreuses sélections de lecture d'été seront néanmoins disponibles à la bibliothèque pour vous faire patienter.

Les bibliothécaires vont utiliser ces mois de juillet et d'août, plus calmes (ou pas), afin de ranger la bibliothèque et de préparer les animations telles que la Fureur de Lire, le Prix Versele, Les « vendredis créatifs », des heures de contes et bien d'autres surprises encore !

Les bibliothécaires vous lancent un S.O.S. ! Nous prévoyons, durant les prochaines années, de développer notre fond de documents locaux (romans et documentaires d'auteurs locaux, documentaires sur l'histoire et/ou la géographie communale). Si vous faites un tri dans votre bibliothèque et que vous y retrouvez un de ces trésors d'histoire locale n'hésitez pas à contacter les bibliothécaires pour éventuellement nous en faire don.

RETOUR SUR LES MOIS PASSÉS

La bibliothèque a instauré, depuis janvier, **les vendredis créatifs** ! Tous les vendredis de 15h à 17h, nous mettons du matériel à disposition des plus jeunes pour laisser libre cours à leur créativité, que ce soit en faisant de la peinture ou en décorant la bibliothèque de poissons. Nous sommes heureuses de constater que ces activités plaisent et que les jeunes et moins jeunes prennent le temps de s'installer à la bibliothèque, même pour 15 minutes. Les bibliothécaires espèrent que les prochains vendredis créatifs rencontreront autant de succès que les précédents.

Pour le mois de mai, les jeunes artistes ont pu créer leur propre marque-page. En voici quelques exemples :

Vous aurez sûrement reconnu la chevelure rose de notre bibliothécaire Alicia lors de quelques événements de la vie communale, tels que le concours de dessin du L.A.C lors de la kermesse, la balade contée des ZINZINconnus ou encore le pique-nique géant de Membach. Durant ces trois jours, elle a raconté des contes aux plus (et moins) jeunes.

Un vrai plaisir de sortir de la bibliothèque et de venir à la rencontre du public.

Nous, on en redemande, et vous ?



AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
Tous les vendredis du 05/07 au 30/08	<i>Bibli-été</i>	Bibliothèque communale	horaire d'ouverture	Voir article
07/07/2024	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
21/07/2024	<i>Guinguette du 21 juillet</i>	Espace des Rencontres	dès 15h	Voir article
27/07/2023	<i>Commémoration au monument Kusy</i>	Corbusch	16h	Lieutenant Kusy Memorial Association
29/07/2024	<i>Journée au golf dans les champs</i>			Espace jeunes Baelen - voir article
03/08/2024	<i>Autour des arts de la table</i>	Baelen, Foyer Culturel	dès 13h	Les Sept Nains Baelen-Membach - voir article
04/08/2024	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
du 5 au 09/08/2024	<i>Stage de tennis de table</i>	Salle St Jean Membach	de 9h à 12h	voir article
13/08/2024	<i>Randonnée à vélo</i>	départ du Bailus	14h	Espace jeunes Baelen - voir article
14/08/2024	<i>Jogging Baelenois</i>	Baelen, Foyer Culturel	19h/20h	Club Cycliste Baelenois
18/08/2024	<i>12^{ème} brocante de la rue Longue</i>	rue Longue	dès 7h	Comité de quartier L.M.E
20/08/2024	<i>Journée au bord de la mer</i>	Ostende		Espace jeunes Baelen - voir article
23/08/2024	<i>Beach-volley</i>	au Parc communal	14h	Espace jeunes Baelen - voir article
24/08/2024	<i>Fête au village</i>	rue Léonard Moray à Membach	dès 16h	Comité fête au village
26/08/2024	<i>Gymnastique des Dames Aînées.</i>	Ecole de Baelen	19h	reprise (voir article)
01/09/2024	<i>Balade</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Groupe balades
01/09/2024	<i>1^{ère} Marche de l'ASBL Foyer Culturel et Sportif</i>	Départ du Foyer Culturel	entre 8h et 12h	Voir article
08/09/2024	<i>Opération Clean Walker (nettoyage)</i>	Départ de l'église de Membach	de 10h à 12h	Voir article
08/09/2024	<i>Marché Saveurs nature</i>	Espace des Rencontres	de 10h00 à 16h00	Commune de Baelen
28/09/2024	<i>Soirée des mérites sportif, culturel et associatif</i>	Foyer Culturel		voir article



LE CANARD COLVERT

SON ENVIRONNEMENT ET SES CARACTÉRISTIQUES

S'il y a bien un canard que tout le monde connaît, c'est le colvert. On le rencontre à peu près partout où il y a un étang, une mare ou un petit ruisseau. Il fait partie de la grande famille des anatidés qui comprend 174 espèces mais il est sans nul doute celui que tout un chacun reconnaît. Il est très souvent proche de l'eau car il est bien adapté à la nage avec ses pattes palmées mais on peut le rencontrer en prairie lors de son nourrissage. On le classe également dans les canards dits « *de surface* » car il est incapable de plonger complètement dans l'eau contrairement au canard « *plongeur* » qui comme le nom l'indique plonge littéralement dans l'eau, même à grande profondeur, pour aller chercher sa nourriture. Mâles et femelles sont bien différents, on dit d'ailleurs qu'il y a un dimorphisme sexuel.

- ➔ Le mâle présente la tête et le cou vert plutôt foncé, la poitrine marron, le dos brun clair et le dessous du corps gris clair. Dans le cou se marque un léger collier blanc. Au niveau des ailes brunes sur le dessus et blanches sur le dessous on remarque un carré bleu irisé bordé de deux traits blancs appelé « *miroir alaire* ». Le bec est jaune citron et les pattes sont orange.
- ➔ La femelle quant à elle est plus terne avec un plumage brun roux alterné de zones plus claires. Son bec est brun avec un léger bord orange. Les pattes sont identiques au mâle. Dans l'aile, on retrouve « *miroir alaire* » bleu identique au mâle.

Son vol et son décollage à la surface de l'eau sont rapides. Il est capable de quitter l'eau pratiquement à la verticale, en un seul bond, sans devoir courir sur l'eau pour prendre son envol comme doivent le faire beaucoup d'autres canards.

Il peut atteindre en vol des vitesses allant jusqu'à 80km/h ce qui provoque un sifflement saccadé propre à l'espèce dû à la pression d'air sur les ailes.

Il s'alimente de toutes sortes de végétations aquatiques, de larves, de petits poissons ou encore de têtards.

Pour prendre sa nourriture, vu qu'il ne sait pas plonger, il bascule vers l'avant, tête dans l'eau avec son arrière train dépassant de la surface pour ainsi filtrer avec son bec plat tout ce qui peut lui convenir pour se nourrir.

On dit de lui qu'il est un « *barboteur* ». Lorsqu'il n'est pas dans l'eau, il fréquente volontiers les prairies où il joue les opportunistes, consommant des graines, de l'herbe ou l'un ou l'autre petits insectes.

ACCOUPLEMENT

Chez la majorité des oiseaux, pour l'accouplement, mâles et femelles doivent être consentants car ils doivent rapprocher leurs deux cloaques afin que le mâle puisse transmettre ses cellules reproductrices. Le colvert fait exception car il possède un petit pénis et les femelles un vagin ce qui entraîne des

viols fréquents et l'accouplement est assez violent. Pour empêcher cela, le vagin des femelles a évolué en forme de spirale de manière à ce que la pénétration du mâle ne soit possible qu'avec le consentement de la femelle. Malheureusement pour elles, le sexe du mâle a également évolué pour ressembler à un tire-bouchon avec des protubérances qui lui permet de garder sa prise. Cette évolution entraîne toujours une certaine lutte entre mâles et femelles lors de l'accouplement.

Le mâle se présente sur le dos de la femelle et n'hésite pas à l'immerger dans l'eau, ne lui laissant dépasser que sa tête. L'accouplement proprement dit étant plus difficile, il n'est pas rare que la femelle finisse noyée après l'acte.

LA NIDIFICATION

C'est la femelle qui choisira l'emplacement du nid. Celui-ci est simplement une petite cuvette dans le sol recouvert d'herbes sèches. Afin de le rendre plus douillet, la femelle y dépose les fines plumes qu'elle arrache de son ventre laissant ainsi voir la plaque incubatrice qui va servir à tenir les œufs au chaud. En général, 8 à 10 œufs pondus seront couvés 30 jours après la ponte du dernier œuf. Pour ne pas se faire repérer des prédateurs, la femelle, de par son plumage plus terne, se confond facilement avec son environnement. Si par malheur un prédateur s'approche trop près de son nid elle va tromper l'adversaire en quittant le nid, faisant semblant de boîter ou en traînant l'aile comme si celle-ci était cassée, attirant son prédateur à bonne distance du nid et là, elle s'envole d'un seul coup pour bluffer son prédateur.

LES JEUNES

Les jeunes sont nidifuges, cela veut dire qu'ils sont capables de quitter le nid rapidement afin de suivre leur mère dans les déplacements. Ils sont également capables de se nourrir seuls. En cas d'échec de couvaison soit par destruction du nid ou prédation des jeunes, la femelle colvert est capable de recommencer 3 à 4 fois un nouveau nid. Les jeunes ont un plumage complet à l'âge de 10 semaines et à cet âge, ils quittent la cellule familiale.

LA MUE

Après la reproduction, arrive la saison de la mue. Les anciennes plumes vont être remplacées pour faire place à un plumage intermédiaire appelé « *plumage d'éclipse* » qui est un plumage de transition. Les mâles sont les premiers à muer, perdant ainsi leurs couleurs éclatantes pour ressembler plus aux femelles. D'un seul coup ils vont perdre les rémiges (plumes de vol) et sont ainsi incapables de voler pendant un mois. Ils doivent alors rester cachés dans les marais et roseaux en attente de leur nouveau plumage. Ensuite c'est au tour des femelles, qui ont laissé leurs petits se débrouiller seul, de muer les empêchant également de voler. C'est à ce moment que les canards colvert sont les plus vulnérables. N'ayant aucune chance de fuite, ils sont la proie des renards, corbeaux et autres rapaces. Un autre prédateur et non des moindres, c'est le chasseur qui l'apprécie pour sa viande. Il se laisse attirer facilement par des appeaux ou par des leurres. Ce sont ainsi des milliers de canards qui sont tués chaque année à la période de chasse. Si tout se passe bien, ils peuvent vivre de 5 à 10 ans.

On a pour habitude lors de nos promenades de nourrir les canards sur les plans d'eau en leur jetant du pain. Mauvaise idée : le pain contient peu de substance nutritive pour l'oiseau et de plus il est riche en sel. Il moisit rapidement dans l'eau pouvant ainsi contaminer l'eau et enfin lorsque les canards mangent le pain, celui-ci gonfle dans le gésier des volatiles. Il vaut mieux éviter ce genre de pratique, de toute façon les canards sont tout à fait capables de s'alimenter seuls, été comme hiver.

Christian Desart | Guide Nature



DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION PUBLIQUE

Avant toute manifestation publique, en plein air, sous chapiteau ou en lieu clos, il faut demander une autorisation au collège

IL FAUT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION PUBLIQUE AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION ET 3 MOIS EN CAS D'EVENEMENT NECESSITANT UN CONTROLE ET/OU UNE REUNION DE SECURITE ET/OU DU GARDIENNAJE PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Il importe aussi de prendre connaissance de l'extrait du Règlement Général de Police concernant les manifestations publiques ainsi que du guide des manifestations publiques.



SCAN ME

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur notre site : <https://www.baelen.be/loisirs/organisation-devenements/demarche-pour-organiser-un-evenement>

Après examen de votre demande, l'administration vous répond par courrier. En cas d'accord, l'administration transmet également l'information à la direction de la zone de police Pays de Herve.



BALADES

Envie de découvrir votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

**7 JUILLET, LE 4 AOÛT ET
LE 1^{ER} SEPTEMBRE**

Rendez-vous au parc communal de Baelen, rue de l'Eglise à 13h30

De là nous nous rendons en voiture vers le lieu de départ dans la région.

Les balades durent environ 2 heures (± 8km)

Chaussures de marche ou bottes conseillées.

Schoonbroodt Myriam et Hubert: 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis: 087/76.33.89

Les habitants du quartier sont heureux de vous inviter à leur

12^{ème} GRANDE BROCANTE

**le dimanche 18 août dès 7h
dans la rue Longue à
4837 Baelen**

en face de l'église de Baelen

Videz vos greniers et caves,
laissez vos enfants vendre
leurs vieux jouets.

Venez vous promener dans la rue
à l'occasion de notre brocante.



Pour tous renseignements
0470/18.58.35
christinejoanvi@gmail.com
10€ par emplacement
BE96 7320 6602 3305
Facebook : Brocante De Baelen

id. rep. - Quartier LME, rue Longue, 44, 4837 Baelen

Chers Baelenois et Membachois,

La brocante annuelle de la rue Longue est de retour!

Elle se déroulera le dimanche 18 août prochain, de 7 h à 16 h.

- ° Inscriptions obligatoires, soit par mail ou par téléphone, APRÈS 18 H s'il vous plaît.
- ° Les emplacements font 4 mètres.
- ° La réservation sera effective et confirmée dès réception du paiement.

Comme chaque année, vous pourrez vous désaltérer avec une bonne Val Dieu et vous régaler avec un délicieux burger à la viande Black Angus! Nous vous attendons nombreux, pour vendre, chiner et vous promener.

Org: Comité de quartier L-M-E





TT Daltons Membach L.368

Stage d'été 2024

Découverte, initiation et perfectionnement
À partir de 10 ans

Encadrement par des joueurs confirmés et robot!

40€*

Quand?

Du 05 au 09 aout 2024

De 9h à 12h

Où?

Salle Saint Jean Membach

Rue Léonard Moray 15



Inscriptions et renseignements:

mail: ttdaltonsl368@gmail.com

Tél: Hardy René 0494873129

Brandt Didier 0497154220

*Raquette prêtée en cas de besoin

Assurance incluse, récupérée en cas d'affiliation

Collation offerte!

KJ & CO JEUX CANINS



KJ & CO JEUX CANINS ASBL

CE WEEK-END DU 25 AU 26 MAI 2024 S'EST DÉROULÉ NOTRE FUNDAY / ATELIERS CHIOTS ANNUEL ACCOMPAGNÉ D'UNE MÉTÉO ENFIN CLÉMENTE.



Les nombreux amateurs et compagnons ont montré avec beaucoup de fierté et de joie leurs aptitudes à effectuer les diverses épreuves de jeux, d'adresse et de connaissance canine.

Les duos étaient totalement ravis de ces jeux ludiques leur permettant de mettre en valeur leurs compétences.

Belle réussite pour ces après-midis qui se sont clôturées dans une excellente ambiance.

Vivement le Funday / Atelier 2025.

Les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

Ou GSM : 0495 855 890 Edith (Si répondeur, laissez votre message, nous vous contacterons au plus vite)



GYMNASTIQUE DES DAMES ÂÎNÉES

VOUS DÉSIREZ DÉGAGER UN PEU DE TEMPS POUR VOUS ET VOUS METTRE EN FORME, ALORS REJOIGNEZ-NOUS, TOUS LES LUNDIS, SAUF DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES.

Début des cours : lundi 26 août 2024 de 19 h à 20 h.

Lieu : salle de gymnastique communale à BAELEN

Prix : 50 € par année.

Renseignements auprès de **Dorothée MARIN : 0495/408392**

Lucile DUHEYM : 087/762542



**CHERS VILLAGEOIS,
LA SOCIÉTÉ ROYALE SAINT JEAN À MEMBACH
VOUS RAPPELLE QUE SON CAFÉ EST OUVERT TOUS
LES DIMANCHES MATIN DE 10 H À 13 H.**

**NOUS VOUS ACCUEILLONS POUR VOUS SERVIR
VOTRE APÉRO AVANT VOTRE REPAS DOMINICAL.**

N'hésitez pas à venir nous dire bonjour.

Le comité et les bénévoles et de la Saint Jean.



26^{ème} Jogging Baelenois

14 août 2024

1km - 2km - 7,8km

Préparez vos baskets, vos chaussures de marche, prévoyez du temps pour le sport et la fête... Le JOGGING BAELENOIS est de retour



•KIDS RUN

Départs:

- ✓ 1 km à 19h00 pour les enfants nés en 2016 et plus jeunes.
- ✓ 2 km à 19h20 pour les jeunes nés de 2010 à 2015.

Inscription:

- ✓ 2,00 € pour les pré-inscrits avant le 11 août 2024
- ✓ 3,00 € le jour de l'épreuve

MEDAILLE POUR TOUS LES JEUNES PARTICIPANTS

En pratique:

Départ et arrivée :

- ✓ rue de la Régence, 4837 Baelen

Vestiaires/douches:

- ✓ Foyer Culturel et Sportif de Baelen

Après la course :

- ✓ Remise des prix et bar festif

Infos et pré-inscriptions:

- ✓ www.joggingbaelenois.be
- ✓ <https://www.facebook.com/JoggingBaelenois>

Organisateur: ASBL Club Cycliste Baelenois

•JOGGING POPULAIRE – 7,8 km

Départ:

- ✓ 20h00

Inscription:

- ✓ 5,00 € pour les pré-inscrits avant le 11 août 2024
- ✓ 7,00 € le jour de l'épreuve
(inscriptions jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course)
- ✓ 1€ de chaque inscription au Jogging Populaire est reversé à une action caritative

Prix:

- ✓ aux 3 premières dames au classement général
- ✓ aux 3 premiers hommes au classement général
- ✓ au premier de chaque catégorie
- ✓ au premier et à la première Baelenois(e)

**Tirage au sort d'un vélo offert
par Becker Cycles
parmi tous les participants**

- ✓ Grande tombola parmi tous les présinscrits
(de nombreux lots de valeur)

Ils nous soutiennent dans notre organisation:



ASBL Club Cycliste Baelenois

Marche:

7,8 km



Marche populaire

Départs:

- ✓ à partir de 16h

Inscription:

- ✓ 2 € sur place
- ✓ 1€ sera reversé à une action caritative



LES CHIENSHEUREUX

TOUTE UNE VIE DE BONHEUR AVEC SON CHIEN !!!!!



LES MEMBRES DE NOTRE ÉQUIPE S'ACTIVENT ET DONNENT LE MEILLEUR D'EUX-MÊMES POUR VOUS AMENER À « UNE VIE DE BONHEUR AVEC VOTRE CHIEN ».

Nous vous proposons une série d'activités qui vous permettent, à chaque période de la vie du chien, de forger une solide relation avec votre compagnon à 4 pattes, en lui permettant d'utiliser ses capacités et de vivre en tenant compte des particularités de sa race.

Dès son plus jeune âge, nous organisons une « école des chiots », durant laquelle vous apprendrez les bonnes attitudes. Dans une saine relation, le chiot pourra se développer, se socialiser aux différentes circonstances de la vie qu'il devra rencontrer. Ensemble, vous construirez votre relation où chacun assume son rôle.

Pour les habitants de Baelen et de Membach, le coût financier de l'école des chiots est pris en charge par la commune, pour les propriétaires **c'est donc gratuit**.

Pour circuler sur la voie publique avec un chien, en Wallonie, il est nécessaire d'avoir réussi un test de comportement social. À charge des autorités communales de faire appliquer cette règle.



Seuls les centres canins officiels St Hubert peuvent donner ce sésame, pour Baelen et Membach, nous sommes centre canin St Hubert. Nous vous entraînons, et faisons passer ces tests. Depuis 2008 nous n'avons jamais connu d'échec à cette épreuve. Chaque année, les représentants de la SCRSH ont souligné la qualité du travail que nous avons accompli.

Les entraînements que nous vous assurons se veulent agréables. De Pâques à la Toussaint, nous organisons une soirée par semaine au Lac. En tout confort, nous vous offrons la possibilité d'évoluer à l'eau et sur des petits bateaux électriques avec votre chien.

**CET ARTICLE VOUS PARLE ?
VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS ?**

N'hésitez pas, contactez moi :

Fred Meurisse

📞 0475/421216

✉ fred.chiensheureux.be@gmail.com

📍 Fred Meurisse



KARATÉ À BAELEN, POUR ENFANTS ET ADULTES



LE KARATÉ EST UN ART MARTIAL, IL PERMET NON SEULEMENT L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION PHYSIQUE ET DE L'AUTODÉFENSE MAIS AUSSI DE LA CONCENTRATION, DE LA COORDINATION ET DE L'AUTODISCIPLINE.

Le club accueille des nouveaux membres chaque année au mois de septembre. Notre club est ouvert à tout le monde : hommes, femmes, enfants, de tous âges (8 ans minimum). Le club fête cette année ses 20 ans d'existence et, à cette occasion, nous organisons un cours particulier pour les débutants.

Pour les adultes, nous constatons parfois des craintes concernant l'âge pour commencer : en fait il n'y a pas d'âge ! Chacun mène son entraînement selon ses capacités.

Pour ces raisons, nous proposons de participer à un entraînement de bienvenue.

Les entraînements se déroulent, en français et allemand, dans notre nouvelle salle d'entraînement deux fois par semaine.

Régulièrement, des activités sont organisées, encadrées par l'association internationale JKA telles que entraînements provinciaux, des entraînements amicaux avec des clubs régionaux (voir photo du tournoi organisé par le KC d'Eupen en mai) ou encore des stages internationaux de plusieurs jours avec des grands maîtres (cf. la photo du stage à Gand en juillet 2023). Le tout se déroule dans le respect de tout le monde.

Si vous avez des questions ou souhaitez plus d'informations vous pouvez nous contacter via:

✉ shuhari.dojo@icloud.com

📞 Sensei Marc Thielmanns : 049 162 10 86 074

📞 Jean-Pierre Tack, Président : 0477 72 25 08

📍 Salle de psychomotricité de l'école communale de Membach
Entrée via la rue Renardy 14 – 4837 MEMBACH





Autour des arts de la table

3/08
dès 13h

**Ateliers culinaires, florales &
confection de décorations de table en tissu**
Dès 18h > un menu vous sera proposé par Emilie Lesage

Entrées

Soupe méditerranéenne crémeuse ou Ceviche de poisson mangue avocat

Plats

*Risotto de courgettes parmesan ou Poêlée de crevettes à l'ail et aux piments
servie avec une polenta crémeuse*

Dessert

Panna cotta à la mangue ou Tarte aux pêches et amandes

Dès 20h > soirée animée par Den Den & Nico

Informations et réservations

- Ateliers: 25 € par atelier/par personne soirée comprise
- Le menu avec soirée 30 € et une boisson comprise
- La soirée 5 € en prévente - 7 € sur place

Où: Foyer Culturel -1 Rue de la Régence 4837 BAELEN

**Inscription & paiement
avant le 18 juillet 2024**

Organisé par : Les Sept Nains Baelen-Membach
087 / 76 45 67- BE 68 0015 2026 5034 Les Sept Nains
Facebook : Les Sept Nains Baelen-Membach
lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com





24ème édition

Fête au village de Membach

Rue Léonard Moray

24 / 08 / 2024

dès 16 heures.



Barbecue géant, châteaux gonflables
jeux pour enfants, musique et concert

Invitation cordiale à toutes et à tous

**Barbecue
réservation obligatoire**

Découvrez le formulaire de réservation ➔

SCAN ME



comite.fete.membach@gmail.com - 0486.10.85.42



Comité de la fête au village à Membach

